

15c.

Journal du Lot

15c.

ORGANE REPUBLICAIN DU DEPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	6 fr. 50	12 fr.	22 fr. 50
Autres départements.....	7 fr.	13 fr.	24 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	0 fr. 80
RECLAMES 3° page (— d° —).....	1 fr. 25
» 2° page (— d° —).....	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le ministère devant le Parlement : une majorité d'opposants et d'abstentionnistes. — L'origine de toutes les difficultés politiques : le mépris de la Constitution. — Les responsabilités des Socialistes : le réquisitoire d'un Cartelliste. — La suprême ressource : un appel au pays.

M. Painlevé a donc donné lecture, devant la Chambre, de la déclaration ministérielle.

On voudrait pouvoir s'y arrêter et la commenter ; mais, outre qu'elle est un peu longue, puisqu'il n'est point de questions qu'elle ne mentionne sans indiquer d'ailleurs toujours de solution, on peut se demander si une telle analyse n'aurait pas une valeur rétrospective, périmée...

De plus, M. Painlevé, interrogé sur les questions essentielles de l'heure : Maroc, Syrie, Finances, a réclamé l'ajournement à plus tard de ces débats, les seuls pourtant ayant un caractère d'urgence.

En fait, le second cabinet Painlevé apparaît comme un cabinet mort-né. Déjà, après le veto socialiste, il a fallu quelle persévérance pour affronter la rampe parlementaire.

Mais cette volonté de survie n'aura, sans doute, pour effet que de retarder de quelques heures, voire de quelques jours, un dénouement qui semble désormais inéluctable.

La crise gouvernementale est à nouveau virtuellement ouverte.

Sans doute, le ministère a-t-il obtenu, un vote de confiance.

Mais que signifie celui-ci, alors que la majorité comprend 221 voix sur 580 députés ?

Rarement, gouvernement fut accueilli avec une telle réserve : 189 opposants et quelque 160 ou 170 abstentionnistes.

Une constatation s'impose : comment le cabinet Painlevé pourrait-il parler au nom de la France et gérer ses affaires, alors qu'il n'a même pas la majorité des représentants de la nation pour le soutenir ?

C'est en vain d'ailleurs qu'on cherche une solution à la situation politique étrange que nous traversons.

Qu'on le veuille ou non, toutes les difficultés de l'heure découlent du « gâchis » politique qui sévit depuis des mois.

Et ce « gâchis » a son origine dans le fait que les groupes politiques sont sortis de la Constitution.

La Constitution a été violée dans sa lettre et dans son esprit.

On pouvait n'aimer pas l'ex-président Millerand. Était-ce une raison pour ne pas respecter la Constitution et le contraignant à démissionner ?

Et, depuis lors, que n'avons-nous pas vu ?

En fait, le Parlement a été dépourvu de toutes ses attributions, de toutes ses prérogatives, et jusqu'à son droit de contrôle.

Naguère, on est allé jusqu'à refuser la parole à l'opposition.

Aujourd'hui, on dédaigne les Chambres, on compte seulement avec les « clubs ».

M. Painlevé n'a-t-il pas démissionné, voici huit jours, pour répondre aux injonctions de certains, alors que peut-être le Parlement lui aurait maintenu sa confiance ?

Et le dénouement de la crise, comment a-t-il été poursuivi ? Dans un sens parlementaire ? En aucune façon : on a voulu seulement complaire à certains éléments.

Ainsi, fait étrange, unique dans les annales politiques, M. Painlevé a soumis les grandes lignes de la déclaration ministérielle à l'approbation préalable d'un parti, qui n'est même pas le sien.

C'est est-il d'esprit constitutionnel ?

En aucune façon. En vérité, M. Painlevé, pour trouver une majorité parlementaire, s'est moins soucié de fixer un programme de réalisations et de salut national que d'effectuer des « combinaisons ».

Et qu'on ne nous accuse pas de parti-pris : nous avons ouvert, dès le début, un large crédit à M. Painlevé quand il prit le pouvoir, et, depuis lors, nous n'avons cessé de juger ses actes avec bienveillance.

Mais l'impartialité oblige à reconnaître que, depuis huit jours, M. Painlevé n'est plus lui-même, et toutes ses faiblesses, toutes ses concessions ont été dépensées en pure perte !...

Toutes ces atteintes à la Constitution sont l'œuvre, tantôt directe tantôt indirecte, des socialistes.

Ceux-ci sont conséquents avec eux-mêmes quand ils s'appliquent à saper par tous les moyens l'édifice de la Société : révolutionnaires par principes, ils saisissent toutes les occasions d'ébranler toujours davantage la charpente de la maison en attendant que celle-ci s'écroule...

Ils poursuivent leur but avec une calme assurance, convaincus que les concours ne lui manqueront pas dans cette « bourgeoisie », grande ou petite, dont ils préparent la ruine.

Toutefois, une réaction commence à se manifester.

Au Congrès de Nice, M. Franklin-Bouillon a amorcé une tentative pour secourir le joug socialiste.

De nombreux radicaux pensent comme lui.

M. Cante, député radical-socialiste de la Gironde, élu sur une liste du Cartel, écrivait ces jours-ci dans le Petit Bleu :

« C'est beau, le Cartel, mais encore ne doit-il être maintenu que si tous les partis le constituent prennent des responsabilités égales. Les socialistes se dérobent devant toutes et ne veulent en prendre aucune. Les radicaux resteront-ils indéfiniment sous la tutelle d'extrémistes déiciés, semble-t-il, à tous les excès démagogiques ? »

« Les socialistes enfourchent un nouveau cheval électoral : le Maroc. Ils se proclament contre la guerre marocaine et vont tailler en brèche le ministère à ce sujet. Avant, c'était le prélèvement sur le capital. Ils s'en sont servis comme d'un bélier pour enfoncer le précédent cabinet Painlevé. Redoutant qu'on ne les prie de venir essayer un gouvernement, convaincus d'ailleurs qu'il ne saurait donner de bons résultats, ils « canent », ils le laissent tomber, à présent, ce prélèvement et se rabattent sur l'affaire riffaine. »

Il n'y a rien à reprendre à cette argumentation.

Il est heureux que certains radicaux-socialistes se décident à comprendre la manœuvre socialiste et renoncent à faire plus longtemps, la courte échelle à la révolution !...

Comment mettre fin à ce « gâchis » politique d'où naissent toutes les difficultés et qui rend absolument impossible tout redressement ?

Les socialistes ont, toute prête, une excellente recette. Habituellement, ils se gardent bien d'en parler ; mais il est, dans le parti, des « enfants terribles » qui, très naïvement, traduisent les secrètes aspirations de tous.

Ainsi, au Congrès National qui vient de se tenir, le député Compère-Morel a déclaré : « Ce sont les seules méthodes révolutionnaires qui s'imposent, il faut un gouvernement prêt, s'il est nécessaire, à briser la légalité. »

Evidemment, c'est là une solution ! Donnera-t-elle d'heureux résultats ? Nous ne le pensons pas et n'éprouvons aucun goût pour la dictature que préparent les socialistes prêts à « briser la légalité ».

Ne s'exercent-ils pas d'ailleurs dès maintenant à enfreindre de temps à autre la légalité ?

Quoi qu'il en soit il sied que l'opinion sache et avec elle que les alliés des révolutionnaires se rendent compte du but poursuivi par eux : l'avènement de la dictature.

Peut-on espérer sérieusement que celle-ci sauverait la situation ?

En fait, un seul moyen s'offre : permettre au pays de se prononcer.

Tel est, entre autres, l'avis du député Cante, qui conclut ainsi le réquisitoire que nous venons de rapporter :

« Je considère que le pays doit être mis nettement en face de la situation, qu'il doit avec clarté se prononcer et indiquer le remède qu'il entend choisir pour vaincre nos difficultés financières — puisqu'il faudra bien, finalement, en choisir un ! Que le Parlement s'en aille devant le pays et s'explique. Qu'il dise, le pays, s'il est pour ou contre le prélèvement sur le capital. Le rôle du cabinet Painlevé devrait, à mon sens, se borner à faire voter l'« arrondissement » et à dissoudre la Chambre. »

Le cabinet Painlevé voudra-t-il, saura-t-il s'assigner ce but qu'appellent les vœux du pays ?

Il est vrai qu'au Parlement on ne se soucie point toujours des vœux de la nation !...

INFORMATIONS

Après Locarno

M. Stresemann défend le traité

Dans un nouveau discours, qu'il a prononcé à Dresde, M. Stresemann a déclaré :

« Le sens de Locarno est d'assurer le développement pacifique de l'Europe pour une longue période au moyen d'une entente politique. »

« Lorsqu'on affirme que j'ai renoncé à la guerre, on a raison. Je l'ai fait après avoir constaté que nous n'avions plus en main aucun instrument de guerre. Le respect des frontières allemandes doit être assuré sur une base internationale. »

« Notre but est de protéger l'unité du Reich et les pays rhénans contre des attaques auxquelles nous n'avons pas d'armée allemande à opposer. »

« Derrière Locarno se trouve l'idée qu'il n'y a pas eu vraiment de vainqueurs dans la guerre mondiale. »

« Si l'Europe ne peut travailler au point de vue financier et économique sans tenir compte des frontières, elle tombera au-dessous de toutes les autres parties du monde. »

Le traité sera voté quand ses effets se seront fait sentir en Rhénanie

Parlant à Königsberg, M. Stresemann a déclaré que le gouvernement n'a demandé à aucun parti de voter en faveur des accords de Locarno avant que la répercussion de ces accords ne se soit fait sentir, en Rhénanie notamment.

Vers l'abolition du contrôle militaire en Allemagne

On annonce que les détachements de la commission militaire interalliée seront retirés de Francfort le 13 novembre, de Hambourg et de Breslau le 1^{er} décembre.

Le plan Dawes

M. Schacht à New-York

M. Schacht, président de la Reichsbank, actuellement à Washington chercherait à établir une sorte d'hégémonie financière de Wall-Street et à faire réviser le plan Dawes.

La modification qu'il voudrait voir apporter au plan Dawes serait l'introduction d'une clause qui ferait dépendre les paiements de l'Allemagne de l'actif de sa balance commerciale.

Le conflit gréco-bulgare

L'enquête de la S. D. N.

Les attachés militaires se sont rendus à Demir Kapou où ils ont procédé sur place à une large enquête sur les conditions dans lesquelles la sentinelle grecque du poste 69 a été tuée par les Bulgares, le 19 octobre dernier.

La version grecque

De source grecque, on affirme que la reconstitution de l'incident et l'examen médical du cadavre auraient démontré que la sentinelle est tombée en territoire grec et que le corps aurait ensuite été traîné en territoire bulgare.

En Syrie

Toujours des attaques druses

On confirme que la situation demeure inquiétante dans la région au nord de Damas.

Les Druses, en effet, auxquels se sont joints de nombreux rebelles, commandés par Bakri, le leader du parti du peuple, harcèlent sans cesse les troupes françaises, et il faut s'attendre à de prochains et violents combats.

L'offensive contre les Druses est imminente

Le général Gamelin ne peut songer à une action de grande envergure, car la plupart des effectifs qui combattent contre les Druses ont été ramenés en arrière pour nettoyer la région de Damas, infestée par des bandes de rebelles qui pillent les convois, arrêtent les trains et dévalisent les voyageurs, font régner, en un mot, la terreur jusqu'à Hama.

Aussi le commandement est-il obligé d'attendre les renforts qui sont en route avant de poursuivre l'offensive contre les Druses.

La nouvelle du rappel du général Sarrail accueillie avec joie à Damas

La population de Damas est toujours très montée contre la politique française, mais le rappel du général Sarrail, qui a été appris avec une joie dévorante, peut faire espérer que les esprits s'apaisent, bien que cette première sanction apparaisse comme bien tardive.

Le sultan Attrache demanderait la paix

On mande de Damas, que Sultan Attrache, le principal chef des rebelles, aurait envoyé un émissaire à Damas pour demander la paix. Les autorités françaises auraient répondu à cet émissaire que les rebelles pourraient l'obtenir aux conditions suivantes : remise immédiate aux autorités de 10.000 fusils ; paiement d'une indemnité de 100 millions de francs ; exil de Sultan Attrache.

Par ailleurs, un grand nombre de villages auraient fait leur soumission.

Au Maroc

Des émissaires de paix d'Abd-el-Krim

Une dépêche reçue à Londres annonce que deux émissaires d'Abd-el-Krim seraient arrivés à Fez et auraient demandé un entretien particulier à M. Steeg.

D'autre part, on annonce l'arrivée à Rabat d'un journaliste américain, M. S..., qui prétend être chargé par Abd-el-Krim d'une mission en vue de négociations de paix.

Ces nouvelles ne doivent, quant à présent, être accueillies que sous les plus expresses réserves.

Au Pays des Soviets

Moscou n'est pas tendre pour les mercantis

Les instructions données par Dzerjinsky, touchant les mesures prises contre les profiteurs, ont causé d'autant plus d'émotion à Moscou que des arrestations en masse ont été opérées dans la capitale. Durant la fin de la semaine dernière, la police de Moscou aurait arrêté plus de trois mille personnes qui seront envoyées dans des provinces éloignées.

En Chine

L'armée de Moukden aurait pris Haïcheou

Les délégués de Feng-Yu-Hsiang se sont rendus auprès de Tuan-Chi-Jui pour protester contre les préparatifs militaires qui seraient faits sur les chemins de fer de Tien-Tsin-Pukow-Pékin-Moukden et autour de Jehol. Ils ont déclaré que ces préparatifs indiquent une intention hostile à l'égard de Feng-Yu-Hsiang.

Les troupes de l'armée de Moukden auraient pris Haïcheou.

Un poste de T. S. F. en Rhénanie occupée

Pour la première fois, la commission rhénane interalliée a accordé l'autorisation d'établir un poste de téléphone sans fil, dans les régions occupées. C'est le lycée de Griesenheim, dans l'arrondissement de Wiesbaden, qui a obtenu cette autorisation, à la condition toutefois que les auditions radio-téléphoniques, ne servent exclusivement qu'à l'enseignement.

Aurons-nous le calendrier de la S. D. N.

Sir Eric Drummond, secrétaire général de la S. D. N., venu à Paris pour la 36^e session du Conseil, a été prié d'indiquer si le comité d'étude de la réforme du calendrier pourra, avant l'ouverture de la 37^e session, déposer son rapport sur le projet de résolution tendant à l'adoption du calendrier wilsonien, à partir de 1927.

C'est ce projet que M. Herriot a demandé à M. Chamberlain de bien vouloir appuyer devant l'Assemblée générale de la Société. On conçoit sans peine que l'adoption d'un calendrier qui marque le début d'une ère nouvelle, l'ère de la S. D. N., rendrait le nom de cette organisation, familier à tous les esprits, et contribuerait ainsi puissamment à étendre son influence.

En Angleterre

LA CRISE MINIÈRE

Le gouvernement anglais a versé une somme de 3 millions 316.000 livres pour aider les propriétaires de mines pendant le mois d'août.

Démission

à la commission politique du groupe S. F. I. O.

À la suite de la réunion du groupe socialiste, MM. Paul Boncour, Renaudel, Moutet et Vincent Auriol ont décidé de donner leur démission de membres de la commission politique du groupe socialiste.

Les traitements des agents des P. T. T.

La commission Trépont, chargée de réviser les traitements des agents et sous-agents des postes, vient de terminer ses travaux. Les grandes lignes du projet sont connues. La Fédération postale confédérée vient de le soumettre à une vive critique. Elle constate que, même avec ce projet, de flagrantes inégalités subsistent entre le haut personnel d'une part, le petit personnel et les ouvriers de l'autre, et même entre certaines catégories d'agents du petit personnel. Elle le considère pour ces raisons comme inacceptable et demande au gouvernement de le repousser.

Sénat

Séance du 3 novembre 1925

La séance est ouverte à 15 h. 05 sous la présidence de M. de Selvas.

M. Camille Chautemps, garde des Sceaux, lit la déclaration ministérielle.

La déclaration ministérielle est applaudie aux passages relatifs au rétablissement du scrutin d'arrondissement et à la nécessité d'un sacrifice général sans distinction de classes.

Sur le rapport de M. Donon, on valide l'élection de M. Caillaux comme sénateur de la Sarthe.

Le président fait connaître le libellé des demandes d'interpellation dont il a été saisi.

On fixera plus tard la date de ces discussions.

Le Sénat règle son ordre du jour et fixe sa prochaine séance à jeudi 5 novembre, à 16 heures.

CHRONIQUE LOCALE

Le public est-il satisfait ?

Le Parlement a entendu, mardi, une déclaration ministérielle de plus. Une de plus qui n'est que la répétition de bien d'autres déclarations (toujours pleines de promesses superbes qui ne seront réalisées de sitôt).

Et comment pourrait-on le réaliser, puisque la désunion existe parmi les groupes parlementaires qui devraient former la majorité ?

Le public simple, naïf se demande, et avec raison, comment il se fait qu'un gouvernement qui promet de réaliser des réformes, de mettre un peu d'ordre dans les affaires si embrouillées de l'heure présente, ne peut pas grouper autour de lui une majorité sérieuse et solide.

En effet, 221 députés seulement ont accordé leur confiance au nouveau ministère. 221 députés sur 600 qui siègent, c'est un maigre résultat.

Le gouvernement se contentera-t-il de ce minimum de confiance ?

Interrogé sur ses intentions au moment où il quittait le Palais-Bourbon, après la proclamation du scrutin, M. Painlevé s'est borné à répondre : « Le ministère continue ». Puis le président du conseil a avisé ceux des ministres qui se trouvaient à ses côtés qu'il les convoquerait en Conseil de cabinet pour samedi matin.

Cela signifie que, peut-être, dans ce Conseil des ministres, sera discutée la question de savoir si le gouvernement veut ou ne veut pas tenir le coup.

À vrai dire, le scrutin de mardi a été accueilli sans enthousiasme par le public.

Car le public ne voit qu'une chose dans toutes ces machinations de couloirs, ces combinaisons politiciennes, c'est qu'il est dupé. On lui a dit qu'à la rentrée du Parlement, tout allait s'arranger et que, bientôt, il s'apercevrait des bons résultats de l'union qui allait être faite sur tel ou tel gouvernement.

La rentrée a eu lieu et qu'a-t-elle donné ? Un piètre résultat.

Il n'est pas possible à un gouvernement aussi bien intentionné qu'il soit de réaliser un programme de réformes, de se mettre au travail s'il se sent combattu, traité en indésirable.

Eh ! dam ! Le scrutin de mardi n'est pas fait pour permettre au gouvernement de tenter la moindre réforme.

Il y a, cependant, beaucoup de réformes qui sont en chantier, et dont le pays réclame et attend avec impatience la réalisation.

Dans la déclaration ministérielle du nouveau Cabinet, toutes ces réformes sont énumérées. Dans les déclarations ministérielles précédentes, elles l'étaient également.

Elles seront énumérées encore dans la prochaine déclaration ministérielle et le bluff continuera.

Depuis 18 mois, c'est le bluff qui règne. Il n'y a pas de raison pour qu'il ne règne pas pendant 18 mois de plus. Au train dont vont les affaires, cela ne peut pas surprendre l'électeur qui suit, chaque jour les événements.

Et quels événements ? Mercredi matin, la livre sterling était à 120,40, et dans le courant de cette semaine, 20 bataillons de marche vont partir pour la Syrie.

Mais pour les politiciens riches, il n'importe pas que la situation économique ne s'améliore pas ; qu'est-ce que cela leur fait qu'il y ait 20.000 familles qui voient avec angoisse partir leurs enfants ? Est-ce que cela compte pour eux ? Du moment que tel ou tel camarade fait partie de l'équipe gouvernementale, que leurs intrigues des couloirs réussissent, c'est assez !

Et c'est pourquoi le marasme continuera encore pendant longtemps, car ce n'est pas le gouvernement actuel qui pourra, avec 221 voix, espérer réaliser le programme de réformes promises et attendues !

Le public n'a pas de quoi se montrer satisfait.

LOUIS BONNET.

Crise de fonctionnaires... en Italie !

Le « Petit Journal » publie dans son numéro du 4 novembre, l'écho suivant : « Autrefois, tout bon Italien n'avait qu'un rêve : être fonctionnaire. « Aujourd'hui... »

« L'autre jour, par exemple, le ministère des Travaux publics avait organisé un concours pour 20 places de rédacteurs. « 14 candidats seulement se sont présentés. Il fallut prolonger le délai d'inscription pour en trouver péniblement 24. « D'autres fois, aucun candidat ne fut admis, faute de connaissances suffisantes. »

Cette crise de fonctionnaires ne s'est pas encore produite en France. Du moins, ce n'est pas ce que l'Officiel indiquait, il y a quelques mois. Le tableau suivant qu'il publiait est, en effet, tout à fait suggestif.

Perceptions : 100 places offertes. Demandes : 889. Comités de trésoriers : 354 places. Demandes : 1.469. Facteurs ruraux : 270 places. Demandes : 2.515. Contributions indirectes : 246 places. Demandes : 2.700. Employés des postes : 950 places. Demandes : 3.400. Dans une seule compagnie de chemins de fer : 1.300 places. Demandes : 26.450.

D'après ces chiffres, on voit que la France n'a pas le regret de déplorer la crise des fonctionnaires, comme le fait l'Italie.

Il n'est pas possible d'offrir à l'Italie le surnombre de candidats fonctionnaires que compte la France.

Elle ne pourrait pas les utiliser. Et cependant, par contre, l'Italie envoie en France, de nombreux agriculteurs qui viennent remplacer dans nos campagnes, la main-d'œuvre qui manque de plus en plus.

Dans le Tarn-et-Garonne, notamment, des communes entières occupent des ouvriers agricoles italiens qui y font de bonnes affaires.

ACTUALITÉS

Place de la Bourse

Un brave provincial qui Passait, certaine après-midi, Dans les parages de la Bourse, Interrompit soudain sa course En entendant les hurlements Qui s'échappaient de l'édifice, À l'endroit même où la Coulisse Tient ses assises, de tout temps.

Notre homme intrigué questionne : « Pour qu'ils orient ainsi, quelles gens Ecorche-t-on sous les colonnes ? » C'est, lui répond-on, les... Clients.

ESOPE IV.

La soupe à midi

Dans une quinzaine, les recrues devront arriver au corps. Elles y trouveront quelque chose de changé.

De temps immémorial, on mangeait au régiment à 10 h. ou 10 h. 1/2. Le ministre de la guerre vient de décider qu'à l'avenir nos soldats se mettront à table vers midi.

Ça n'a l'air de rien, et au fond, c'est une révolution. Il a fallu en arriver à nos jours pour s'apercevoir — comme le dit la circulaire qui prescrit cette mesure — « qu'il est indispensable de rompre avec les errements qui régissent encore actuellement la vie des corps de troupe et faire coïncider l'heure de la soupe du matin avec l'heure des repas admise dans la vie civile ».

C'est là, peut-être, une bonne réforme : mais nous parons fort que les soldats ne l'ont pas réclamée à cors et à cris.

Si c'est tout ce que le ministre de la guerre vient leur offrir en guise de cadeau, il aurait pu trouver autre chose.

Il aurait pu décider qu'à l'avenir, les soldats agriculteurs seraient mis en congé pour la période des travaux de la terre, et cela sans être obligés de subir un tas de formalités parfois inutiles.

Mais, comme dit l'autre, on fait ce qu'on peut : et en fait de réformes, c'est la seule que le ministre de la guerre a pu réaliser.

Il est probable que la « soupe à midi » comportera un menu plus choisi et plus copieux et que le matin, au réveil, un casse-croûte sera servi aux soldats qui ne sauraient plus se contenter d'un quart de « jus » !

Quoi qu'il en soit, voilà une réforme qui est faite : c'est toujours un commencement !...

LOUIS BONNET.

P. T. T.

M. Romec, commis des P. T. T. à Limoges, est nommé à Cahors.

Parmi les 700 candidats reçus au concours du surnumérariat des Postes et des Télégraphes, nous relevons les noms suivants des candidats du Lot :

MM. Salacroux, avec le n° 45 ; Almus, avec le n° 170 ; Donadieu, avec le n° 174 ; Rouves, avec le n° 183 ; Queyrel, avec le n° 215 ; Combarel, avec le n° 221 ; Pencheval, avec le n° 223 ; Belvezet, avec le n° 268 ; Teysseire, avec le n° 287 ; Espère, avec le n° 302 ; Labruyère, avec le n° 392 ; Cubaynes, avec le n° 407 ; Arnaudès, avec le n° 491 ; Dressandier, avec le n° 508 ; Chambaud, avec le n° 546 ; Reilhac, avec le n° 663.

Nos félicitations.

Nos compatriotes à Paris

Le dimanche 18 octobre la Grappe du Quercy inaugurerait la saison 1925-1926 par une matinée artistique et dansante aux Salons habituels du Palais des Fêtes de Paris.

Dès l'ouverture du bal à 14 heures, sociétaires et amis venus nombreux, se lancèrent résolument dans quelque valse et one step endiablés et bientôt la salle animée et entraînée offrit l'aspect des grands jours passés.

Toujours sous la direction de M. Jeauthéau, l'orchestre donna un nouvel accent à notre première réunion, l'accordéoniste Vidalis, engagé de nouveau pour la saison, fut chaleureusement accueilli.

VOIRIE

Nous avons signalé le désagrément qu'éprouvent les marchands étalagistes installés, les jours de foire et de marché, sur la place de la cathédrale.

Vers 2 heures de l'après-midi, au moment où les étalages sont installés et où la clientèle arrive, le service du balayage opère...

Balayage bien inopportun, à cette heure-là, car c'est la poussière qui est jetée sur les objets et marchandise exposés.

Selon la règle, mardi, jour de foire, le service du balayage a été fait à 2 heures. C'est la consigne quotidienne et changer la consigne cela ne se fait pas.

Les marchands étalagistes ont beau protester, c'est comme s'ils ne disaient rien. Ils paient pourtant un droit de place assez élevé pour qu'on écoute leurs réclamations en ce qui concerne cette question de balayage, balayage qui pourrait bien être retardé jusqu'à la fin du marché.

N'est-ce pas, également, une question d'hygiène ?

L. B.

Obsèques

Mercredi matin ont été célébrées les obsèques de Mme Louise Riols, née Castel, femme de M. Riols, l'employé retraité du P. O., décédée à Cahors à l'âge de 56 ans.

Une nombreuse assistance a suivi le char funèbre de la regrettée disparue et a témoigné à M. Riols sa sympathie connue dans notre ville, de vifs regrets pour le deuil cruel qui le frappait.

Nous adressons à M. Riols et à sa famille nos sincères condoléances.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret que M. Cheyrouze, le représentant de commerce bien connu et estimé de notre ville, vient d'avoir la douleur de perdre sa fille âgée de quelques mois, décédée jeudi matin.

Nous prions M. et M. Cheyrouze et leur famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Livraison des tabacs

Les élections de la Dordogne pour pouvoir en experts le magasin des tabacs de Souillac, ont donné les résultats suivants :

Inscrits, 636, votants, 569. Elus comme experts titulaires : MM. Paul Camille, 532 ; Lasvignes Pierre, 504 voix.

Elus comme experts suppléants : MM. Bordes Victorien, 542 voix ; Larnaudie Roger, 443 voix.

Chute malheureuse

En transportant des madières, M. Ernest Pons, âgé de 41 ans, manœuvre à Cahors, glissa malencontreusement, et dans sa chute se fit une rupture musculaire à la cuisse gauche.

M. le docteur Calvet donna les premiers soins à la victime de cet accident qui devra suspendre son travail pendant une quinzaine de jours.

Trouvée morte sur la route

En se rendant à l'église le jour de la Toussaint, des personnes de Cieurac trouvèrent, sur la route, le corps inanimé, de Mme Sabrié, âgée de 78 ans. Le cadavre fut transporté dans une maison voisine, et la gendarmerie de Lalbenque aussitôt alertée. L'enquête entreprise, révéla que la malheureuse avait préféré se rendre à pied au village malgré l'offre de son genre qui voulait la prendre sur sa voiture.

M. le docteur Daynard, de Lalbenque, examina le cadavre et ses déclarations conclurent à une mort naturelle provoquée par une foudroyante attaque.

Incendie

M. Birou, propriétaire à Pouzergues, (commune du Montat) avait dressé dans la basse-cour de sa ferme une meule de paille qui constituait la totalité de sa récolte de céréales.

Ces jours derniers, vers 1 heure, au moment où il venait de prendre son repas, M. Birou eut la désagréable surprise de voir sa meule de paille en feu.

Il fit appel au concours des voisins, mais malgré tous les efforts, la meule de paille fut complètement brûlée ainsi que la partie de la grange qui se trouvait à quelques mètres du foyer.

La gendarmerie prévenue a ouvert une enquête, car on croit à un acte de malveillance.

Portes et Trouvailles

Mme Trotier, rue Nationale, a perdu une alliance en or.

Mlle Lac, place Thiers, a perdu un médaillon en or contenant deux photographies.

M. Mercadier, agent de police, a trouvé une certaine somme d'argent qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

M. Fabre, employé à la mairie, a trouvé un billet de banque. Le lui réclamer.

M. Lacosse, 7, rue Clémenceau, a trouvé un billet de banque de 10 fr. qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdu.

M. Combecave, employé à la Trésorerie, a trouvé une fourrure qu'il a déposée au bureau de police.

M. Gabriel Lacroix, 14, place des Petites-Bougeries, a trouvé un billet de banque de 100 fr. Le lui réclamer.

M. Sériéys, chef de bureau, à la

préfecture, a trouvé un portemonnaie contenant un billet de banque de 10 fr. qu'il a remis à son propriétaire.

POUR LA SYRIE

Le bataillon de marche du 9^e d'infanterie est constitué et est actuellement à Cahors.

Il quittera notre ville samedi matin : le 1^{er} détachement à 10 heures, et le 2^e à midi, via Marseille où il s'embarquera, probablement, lundi pour se rendre en Syrie.

Engagements par devancement d'appel

Le Journal Officiel du 25 octobre 1925 a publié la liste des corps de troupe pouvant recevoir des engagements par devancement d'appel.

Parmi ces corps figurent, en particulier pour le 17^e corps :

9^e R. I., 20 places ; — 14^e R. I., 31 places ; — 83^e R. I., 13 places ; — 10^e Dragons, 10 places ; — 23^e Rég^t Artill., 8 places ; — 365^e R. A. P., 6 places, ainsi que divers Régiments du 16^e et du 18^e Corps.

Foire du 3 novembre 1925

La foire de Cahors du 3 novembre, a été assez importante.

Voici les cours pratiqués :

A la Halle. — Pas de blé. — Mais : 60 fr. les 80 litres. — Pommes de terre, 26 fr. les 50 kilos. — Noix, 13 fr. l'hectolitre.

Les poules grasses, 4 fr. 70 ; les poulets, 4 fr. 60 ; — lapins privés, 3 fr. 70 ; canards, 4 fr. 60 ; — dindons, 4 fr. 70 ; tout la livre.

Pigeons, 7 fr. 75 la paire, suivant grosseur.

Les œufs jusqu'à 7 fr. 75 la douzaine.

Marché aux moutons. — Moutons gras, 2 fr. 20 ; agneaux, 2 fr. 40 le 1/2 k ; — Les brebis d'élevage, se sont vendues de 170 à 240 fr. pièce, selon grosseur et qualité.

Marché aux bœufs. — Bœufs gras, de 190 à 200 fr. les 50 k ; vaches grasses, de 180 à 190 fr. les 50 k ; bœufs de travail, de 5.000 à 6.000 fr. la paire ; vaches de travail, de 3.500 à 5.000 fr. la paire ; bouvillons, de 1.800 à 2.500 fr. la paire.

Les porcelets se sont vendus de 120 à 210 fr. pièce, selon grosseur.

Les œufs et canards pour l'engraissement figuraient en assez grande quantité sur le marché et se sont vendus dans de bons prix.

CHRONIQUE SPORTIVE

A. S. P. C.

Après un dimanche de repos occasionné par les fêtes de la Toussaint, l'A. S. P. C. va reprendre la série de ses matches amicaux, afin de se préparer sérieusement aux championnats. A cette occasion, le public cadurcien, toujours de plus en plus nombreux aux parties de ballon rond, aura le plaisir de voir évoluer sous ses yeux enthousiastes la brillante équipe de l'Association Sportive des Cheminots de Montauban, que l'on peut classer actuellement parmi les meilleures de la Ligue du Midi.

Après la belle victoire remportée par nos rouges et noirs cadurciens sur les Limousins du C. A. P. O., nous espérons qu'ils se comporteront honorablement devant leurs valeureux adversaires.

Nous remercions d'ailleurs de cette grande partie d'association prochainement.

AVIRON CADURCIN

(Section de préparation militaire)

Les jeunes gens de la classe 1926 et au dessous, désirant suivre les cours de préparation militaire, sont informés que les réunions se feront aux jours et heures ci-après :

Dimanche : de 8 h. 30 à 11 h. à la Caserne Bessières.

Mardi : de 20 h. 30 à 22 h. 30 à l'Hôtel de Ville (salle de réunions, 2^e étage).

Le moniteur militaire se tiendra à la disposition des candidats pour leur faire les cours réglementaires.

Nota. — Les jeunes gens ayant suivi avec succès les examens du B. P. M. E. sont priés d'assister à une réunion exceptionnelle qui aura lieu le jeudi 5 novembre de 8 h. 30 pour y recevoir une fiche de renseignements à remettre, à leur arrivée au corps, à leur Commandant d'unité.

Le Membre du Conseil d'Adm., Directeur de la Section, DUSSAUT.

Arrondissement de Cahors

Catus

Marché aux noix. — Le grand marché aux noix, châtaignes et fruits d'automne qui, depuis plusieurs années, a pris une importance considérable, aura lieu cette année samedi prochain 7 courant.

Cazals

Conseil municipal. — Séance du 29 octobre, à 20 heures, sous la présidence de M. Poujade, maire. Neuf conseillers sont présents.

La lecture du procès-verbal de la dernière réunion donne lieu à quelques observations, attendu qu'il n'y est fait mention ni du Pont de la Planquette ni des réparations du presbytère. En ce qui concerne cette dernière affaire, M. le maire déclare au Conseil que, contrairement à ce qu'il avait fait décider à la dernière séance par la majorité de l'assemblée, il était revenu de lui-même sur cette décision, et qu'en conséquence il avait déjà donné des ordres pour que ces réparations soient faites sans retard, et sans que M. le doyen soit présent pour leur paiement partiel.

M. le Maire se rangeant ainsi à l'avis de la minorité, et la majorité ne faisant aucune objection, l'incident est clos.

Il est ensuite donné connaissance de la réponse faite par le Service de Contrôle des autobus, à la réclamation qui lui avait été adressée par le conseil municipal et les commerçants, concernant le mauvais fonctionnement de la ligne Cahors-Gourdon par Cazals ; cette réponse laisse espérer une amélioration dans le service, et un contrôle plus rigoureux que par le passé.

Le Conseil adresse la liste des réparations proposées pour 1926, ainsi que celle des délégués pour la révision de la liste électorale.

Il est décidé de confirmer purement et simplement la délibération du mois d'avril dernier au sujet de la garantie d'emprunt du Syndicat pour l'électrification ; il n'y a pas lieu en effet pour le moment de mettre en recouvrement les cotisations communales affectées à cette annuité d'emprunt.

Enfin, revenant sur la question du Pont de la Planquette et du chemin du Portail, le Conseil décide — pour la deuxième fois — que la commission des travaux publics s'entendra avec les riverains avant qu'une décision ferme intervienne.

La séance est levée à 22 heures.

Limogne

Porcelets trouvés. — Lundi 26 octobre, jour de foire à Cahors, M. Jean-Baptiste Pégourie, propriétaire, domicilié au hameau de Bories, commune de Saint-Jean-de-Laur, revenant de la foire dans la soirée, a trouvé sur la route de Gaillac-Cajarc à St-Jean-de-Laur, deux porcelets âgés d'environ deux mois, qu'il a recueillis chez lui après en avoir fait la déclaration au maire de la commune.

Luzoch

Comice Agricole. — Le Comice Agricole du canton de Luzoch aura lieu le dimanche 8 novembre à 15 heures, à Luzoch, dans une salle de la mairie.

Ordre du jour : Assemblée générale statutaire ; projets d'organisation du concours-foire aux vins ; décisions à prendre ; communications diverses. Présence indispensable.

Le Président : A. LUGAN.

Parnac

La fête votive. — Les jeunes gens de la section de Cels nous annoncent que, contrairement à certains bruits, la fête de Cels aura lieu dimanche prochain 8 novembre et non le 15, avec tout l'éclat des années précédentes.

Un programme d'attractions nouvelles a été élaboré pour satisfaire tous les visiteurs.

Brillant succès. — Nous relevons avec plaisir sur la liste des candidats reçus définitivement au baccalauréat de philosophie le nom de notre gracieux compatriote Mlle Jane Bénédicte, avec mention assez bien.

Nos félicitations à la jeune et brillante élève du Lycée Clément Marot.

Puy-l'Evêque

Le culte des morts. — Comme tous les ans, la fête de la Toussaint a été pour Puy-l'Evêque l'occasion d'une pieuse manifestation de son culte à ceux qui ne sont plus. Durant toute la journée, les visites au vieux cimetière se succédaient autour des tombes, qui disparaissaient toutes sous des amoncellements de fleurs, et nous pûmes remarquer un grand nombre de magnifiques roses, de superbes œillets et des chrysanthèmes énormes sortant de chez les meilleurs fleuristes de la région.

Comice agricole. — Le président du Comice agricole de Puy-l'Evêque porte à la connaissance des membres du Comice et de tous les agriculteurs du canton, que le camion cinéma-exposition des potasses d'Alsace sera de passage à Puy-l'Evêque le jeudi 12 novembre. Il sera fait une conférence sur l'emploi des engrais, suivie de projections de films cinématographiques spéciaux.

La conférence sera précédée de la visite du camion-Exposition, avec distribution de brochures et renseignements.

On ne saurait trop engager les agriculteurs à se rendre très nombreux à cette démonstration, qui leur sera non seulement agréable, mais surtout utile.

Rendez-vous à 14 heures, place de la Mairie.

Football. — Dimanche, l'Union Sportive a ouvert sa saison de football sur son magnifique terrain de la Côte Guiral, par une partie d'entraînement entre ses deux équipes.

Nous avons pu remarquer à cette première sortie que beaucoup d'équipiers avaient rien perdu de leur forme d'an-

lan et que certains nouveaux promettaient de compléter notre pack de brillante façon. Aussi, nous ne saurions assez encourager nos jeunes joueurs à intensifier le plus possible ces parties d'entraînement en attendant que nous ayons le plaisir de les voir aux prises avec les meilleurs adversaires de la région.

Il est rappelé aux membres de l'U. S. P. que la réunion de samedi prochain est avancée au vendredi soir, même heure, à cause du spectacle du 7.

La revue « Viens-y, dis ! ». — La tournée K. Harpain, directeur du Trianon-Théâtre de Bordeaux, viendra, le samedi, 7 novembre, en soirée, au théâtre, présenter une somptueuse et gaie revue en trois actes de l'auteur à succès Jean Valmy.

De brillants artistes ont été engagés pour interpréter « Viens-y, dis ! » notamment M. Ruy-Dorghans, premier comique du Château ; Mlle Monique Varny, la jolie divette du Trianon-Théâtre ; M. Géo Pascal, de l'Eldorado ; M. Marcel Lami, du Trianon ; la belle jeune Suzie Panelska, des Folies-Bergères ; Mlle Yvonne Lagarde, du Trianon ; Mlle Nélitte Delaurière et Mlle Arlette Nizars, les célèbres danseuses du Palace, assureront la partie chorégraphique.

Mise en scène et costumes dignes de l'interprétation et des fameuses tournées K. Harpain.

Duravel

Fêtes de la Toussaint. — Le culte des morts n'a pas été négligé dans ces fêtes de la Toussaint, et durant les journées de samedi et de dimanche, c'était un achèvement incessant vers le cimetière de notre localité, pour y déposer fleurs et couronnes.

Aussi tous les tombeaux et caveaux étaient-ils nettoyés et ornés à profusion, par des mains parentes ou amies, donnant ainsi une fois de plus la preuve qu'on n'oublie pas ses chers disparus et que leur souvenir est toujours impérissable.

A l'issue de la cérémonie religieuse de l'après-midi, plus importante que les années précédentes en raison de la bénédiction du terrain qui constitue le nouveau cimetière attenant à l'ancien, la foule très dense et émue s'est dispersée pour se recueillir et prier sur les tombes des leurs, avant de s'en éloigner.

Arrondissement de Figeac

Comice agricole de Figeac. — Voici le palmarès du concours agricole du 31 octobre 1925 :

ESPECE BOVINE

Tauraux (Races Limousin, Garon, Salers) Cels Jules, à Figeac, P. C., 1^{er} prix, 80 fr. Ségala Auguste, à Cahors, P. C., 2^e pr., 60 fr. Traversac, à Frontenac, 3^e prix, 40 fr. Prix supplémentaires, sans argent, à M. Traversac, à Frontenac.

Genisses (Races Salers ou Limousines) Azémar Frédéric, à Figeac, 1^{er} prix, 70 fr. Roussie Elie, à Fourmagnac, 2^e prix, 50 fr. Bardenne Léopold, à Lissac, 3^e prix, 30 fr. Coursinoux Germain, à Figeac, 4^e prix, 20 fr. Boutaric Firmin, à Lissac, 5^e prix, 20 fr. Salès Félicien, à Viac, 6^e prix, 15 fr.

Vaches pleines ou suitées

Gibrat Henri, à St-Pardoux, P. C., 1^{er} prix, 80 fr. Laugélie (Mme), à Figeac, P. C., 1^{er} prix, 80 fr. Sales Henri, à St-Jean, P. C., 2^e prix, 60 fr. Lacam J.-B., à Figeac, P. C., 3^e prix, 60 fr. Enjalbert Adrien, à St-Bresson, 4^e prix, 60 fr. Calmette Ursin, à Figeac, 5^e prix, 40 fr. Bladou Casimir, à Figeac, 6^e prix, 40 fr. Azémar Frédéric, à Figeac, 4^e prix, 30 fr. Cros Léopold, à Figeac, 4^e prix, 30 fr. Serres Pierre, à Figeac, 4^e prix, 30 fr. Poux Marcelin, à Figeac, 5^e prix, 20 fr. Lagaritte Albert, à Figeac, 5^e prix, 20 fr. Destruel Jean, à Figeac, 5^e prix, 20 fr. Cazard Ferdinand, à Figeac, 5^e prix, 20 fr. Lugan Eugène, à Viac, 6^e prix, 15 fr.

Œufs de lait

Tillet Elie, à Figeac, 1^{er} prix, 50 fr. Cazard Ferdinand, à Figeac, 2^e prix, 40 fr. Cros Léopold, à Figeac, 3^e prix, 30 fr. Serres Pierre, à Figeac, 4^e prix, 20 fr.

Vaches laitières

Cels Jules, à Figeac, 1^{er} prix, 40 fr. Bedou Paul, à Figeac, 2^e prix, 30 fr. Prix d'honneur de l'espèce bovine Médaille de vermeil, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture, à M. Cels Jules, aux Miattes, à Figeac.

ESPECE PORCINE

Verrats

Dournes Jean, à Figeac, 1^{er} prix, 60 fr. Carroyrou Marcel, à Viac, P. C., 2^e prix, 50 fr. Carroyrou Marcel, à Viac, 3^e prix, sans argent. Malroux Hippolyte, à Capdenac, 4^e prix, 30 fr.

Truies

Saintemarie Jean, à Figeac, P. C., 1^{er} prix, 60 fr. Lafagette Camille, à Viac, P. C., 1^{er} prix, 60 fr. Enjalbert Adrien, à Figeac, P. C., 2^e prix, 60 fr. Lafagette Camille, à Viac, 3^e prix, sans argent.

Prix d'honneur de l'espèce porcine

Médaille d'argent offerte par M. le Ministre de l'Agriculture à M. Dournes Jean, à Figeac.

Médaille de bronze offerte par la Cie des Salins du Midi à M. Carroyrou Marcel, à Viac.

Bedou Paul, à Figeac, prime de 15 fr. Lapergue Pierre, à Figeac, prime de 15 fr. Azemar Frédéric, à Figeac, prime de 5 fr. Miel

Carrayrou Marcel, à Vézac, prime de 20 fr. Broussou Louis, à Figeac, prime de 15 fr. PRODUITS UTILES À L'AGRICULTURE

Nabey, Inspecteur de la Cie des Salins du Midi, Médaille d'argent offerte par la Société d'Agriculture, pour ses sels agricoles. PRODUITS DIVERS

Maury, à Bergerac, plantes aromatiques, Diplôme d'honneur. MACHINES AGRICOLES

Domergue, à Bagnac, prime de 50 fr. pour son pressoir. Fages Pierre, à Figeac, prime de 20 fr. pour son joug. Lafabrie Joachim, à St-Péroux, Prime de 20 fr.

Représentants Granier frères, représentants des Moteurs Bernard, M. B. Bedou Jules, à Figeac, Médaille de bronze.

Banquet des Combattants du 11 novembre. — Comme chaque année, l'Association des Combattants de Figeac organise, pour fêter l'anniversaire de la victoire et de la paix, un banquet fraternel, qui aura lieu le 11 novembre, à midi, à l'hôtel de l'Europe.

Cotisation, 14 francs, apéritif et café compris. Rassemblement sous la halle à 11 heures précises.

Tous les mobilisés de la guerre sont conviés à cette manifestation de camaraderie et de solidarité. Les inscriptions sont reçues jusqu'au dimanche 8 novembre par le camarade Pezet, trésorier de l'Association, café Pezet, place de la Halle, ou par M. Cance, hôtel de l'Europe, aux Carmes.

En déhant des planchettes. — Félicien Salvage, 18 ans, domicilié rue des Trois-Moulins, à Figeac, employé aux usines Ratié, en déhant une planche, s'est fendu une aile de la scie le bout du pouce gauche, ce qui a déterminé une plaie contuse de la pulpe du pouce, qui d'après le certificat médical délivré par M. le docteur Estève, entraine une incapacité de travail de quinze jours.

Rugby. — L'A. S. P. O. briviste bat le G. S. F. par 9 à 0. Cette rencontre, qui s'est déroulée dimanche dernier, à Brive, n'a pas tenu ce qu'elle promettait. Partie peu intéressante à suivre, les deux équipes en présence dominèrent tour à tour. Privés des services de plusieurs de ses titulaires, Figeac fit de son mieux.

Il sera intéressant de revoir ces deux équipes le 13 décembre, à Figeac. — Dimanche prochain, le G. S. F. recevra sur son terrain de Loudou, les réserves du S. A. U. Limoges. Nous donnerons prochainement la composition de l'équipe que Figeac opposera aux visiteurs.

Foire du 16 novembre. — Le 15 étant un dimanche, la grande foire se tiendra le lendemain lundi 16.

Bédier — M. Justin Bacaleu est un vieillard de 76 ans qui, malgré son grand âge, est assez imprudent pour grimper sur les arbres; ces jours derniers, il était monté sur un noyer pour en gauler les fruits; il glissa et s'abattit sur le sol. Dans sa chute, il s'est brisé une côte et s'est blessé à la tête.

Accidents. — M. Galy, en embarquant du bétail à la gare de marchandises de Figeac, tomba sur la voie et se blessa sérieusement à la tête et au bras; il resta quelque temps évanoui, mais son état n'inspire pas d'inquiétude.

Garde-chasse. — M. Vaysse Georges, garde-chasse de la commune, vient en cette qualité, de prêter serment et l'on va incessamment le munir des insignes de son grade, le brassard et la plaque. Sous cet appareil martial, il saura, nous en sommes sûrs, inspirer une crainte efficace aux chasseurs indécents qui ne se font pas scrupule de ravager nos récoltes.

Bio — Ces jours derniers, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Bara, aubergiste. Cet incendie qui aurait pu avoir des conséquences graves, fut assez rapidement maîtrisé et tout danger bientôt disparu.

Fraissinhes — Nous apprenons la mort de M. Auguste Sudrie, survenue après quelques semaines de maladie. Le défunt avait rempli longtemps les fonctions d'adjoint au maire.

A la famille éprouvée nos sincères et amicales condoléances.

St-Céré — La Toussaint. — Saint-Céré n'oublie pas ses morts. Dimanche, à dix heures du matin, un cortège officiel s'est rendu au cimetière, devant les tombes des soldats tombés au champ d'honneur et au Monument aux Morts élevé au Jardin public.

Dans l'après-midi, un nombreux public s'est rendu au cimetière où les tombes disparaissaient sous des amas de couronnes et de fleurs. Le culte des morts est en honneur à Saint-Céré.

Football rugby. — Dimanche 1er courant, l'équipe première de l'Union Sportive s'est rendue à Villefranche-de-Rouergue, où elle s'est rencontrée dans un match amical avec l'équipe première du Stade Villefrancois.

Après une partie très brillante, très animée, le Stade Villefrancois a triomphé de notre équipe par 15 points à 13.

Concours de poulains de trait du 22 octobre. — 1er prix ex aequo, 50 fr. et une médaille de bronze, Landro, à Ladirac, et Birou, à Saint-Vincent, 2e prix, Mazet, à Saint-Paul-de-Vern, 50 fr.; 3e prix, Cazard, à Molières, 50 fr.; 4e prix ex aequo 40 fr. Ayrolles, à Terrou; Laplaine, à Lamarque, 5e prix ex aequo, 35 fr., Védie, à Loubajac; Lamplé, à Saint-Médard-Mourharby; Truel, à Molières; 6e prix ex aequo, 30 fr., Couze, à Bannes; Malpuech, à Soussceyrac; Lescure, à Soussceyrac; Clamagrou, à Autoire; 7e prix, Montin, au Puid'hamat, 30 fr.; 8e prix ex aequo, 25 fr., Garabige, à Puybrun; Dolique, à Mente-et-Rouzaud; Foucaut, à Autoire, Laperle, à Saint-Paul; Cournot, à Ladirac; Theil, à Gorges; 9e prix, Dupuy, à Artailiac, 25 fr.; 10e prix ex aequo, Poneu, à Saint-Médard 20 fr.; Marty, à Aynac; Delmas, à Vayrac; Lamothe, à Louberjac; 11e prix ex aequo, 20 fr.; Clédet, à Loubréjac; Barber, à Saint-Médard; Lavergne, à Cornac; 12e prix, Cances, à Leyme, 20 fr.; 13e prix, Bergues, à Liourdu, 20 fr.; 14e prix, Darses, à Cornac, 15 fr.

Il est rappelé aux éleveurs qu'un concours de taureaux étalons aura lieu le dimanche 29 novembre, à 10 heures du matin, et le lendemain lundi 30 novembre, des primes seront attribuées aux vœux gras et génisses qui seront présentés à 9 heures du matin.

Courours. — Il est rappelé aux éleveurs qu'un concours de taureaux étalons aura lieu le dimanche 29 novembre, à Saint-Céré, à 10 heures du matin.

Le lendemain lundi 30 novembre, des primes seront attribuées aux vœux gras et génisses qui seront présentés à 9 heures du matin.

Succès. — Nous sommes heureux de féliciter notre jeune compatriote M. Louis Laporte, fils du sympathique négociant en noix de notre ville, reçu avec mention aux examens du baccalauréat (philosophie), devant la Faculté de Bordeaux.

Etat civil d'octobre. — Naissances: Gabriel et Jean Pouget, frères jumeaux, à Pèbre.

Publications de mariage: Jean Peuchena, à Soussceyrac, et Marthe Lascombe, aux Aspes.

Décès: Michel Cominade, 72 ans, plaeg de la Balmelle; Marie Candoreilles, 72 ans, à Lauzou; Jean Vilhès, 78 ans, à Gramat; Fernand Amadien, 43 ans, avenue de la Gare; Jeanne Pélissier, 61 ans, religieuse; Marie Layral, veuve Capelle, 56 ans, rue Notre-Dame; Gaston Pomare, 30 ans, grand-rues Léonie Tocobeu, 58 ans, aux Aspes.

Foire de la Toussaint. — Malgré un temps pluvieux et froid, la foire du 30 octobre a eu bien plus d'importance que d'habitude.

Nos différents foirajls étaient fortement approvisionnés; peut-être celui des bœufs était-il moins que d'habitude. En revanche, les bœuflets étaient en grand nombre.

Mais, incontestablement, c'est au marché des chevaux que se trouvait la plus grande affluence. La place qui est affectée à cet usage est réellement trop petite ces jours-là, et il est vraiment étonnant que l'on n'ait pas à déplorer quelque accident, étant donné le peu d'espace ou se meut une aussi grande foule, dans un désordre qui nous a paru dangereux.

De l'avis des habitués des foires et marchés aux chevaux il suffirait d'installer des cordes où seraient attachées les bêtes; la visite en serait ainsi rendue plus facile et en pleine sécurité et, quoique restreinte, la place serait suffisante.

Nous croyons qu'il nous suffira de signaler ce qui est de choses pour que nos édiles gramatois fassent le nécessaire et que nos foirajls soient aménagés comme il convient et dignes de la capitale des

arrondissement de Gourdon

Gourdon

Tribunal correctionnel (Audience du mardi 9 novembre). — Un vagabond arrêté à Souillac pour défaut de carnet d'identité, a été mis sous mandat de dépôt.

Richard Jean-Baptiste, ex-épiciier à Léobard, avait été cité à comparaître à l'audience sous l'inculpation d'infraction sur les warrants agricoles.

L'inculpé n'ayant pas été atteint par la citation, l'affaire est renvoyée à une audience ultérieure.

Un jeune vaurien qui avait habilement simulé le suicide à Souillac et qui s'était échappé ensuite de l'hôpital de Cahors, Lombard, 17 ans, originaire de Seine-et-Oise, poursuivi pour vol d'un fusil à son retour de Lacave, a été condamné à trois mois de prison.

Le temps. — Après les jours tristes et sombres des fêtes de la Toussaint, le soleil a reparu brillant et chaud comme aux beaux jours.

Espérons que le beau temps va continuer quelques semaines, ce qui permettra à nos braves labourers de terminer leurs semailles dans de bonnes conditions.

Prochaine foire. — La prochaine foire de Gourdon, dite de la Toussaint, aura lieu samedi prochain, 7 courant.

Rugby. — Gourdon et C. A. Briviste (3)

ont fait match nul (3 à 3, un essai et un essai), dimanche dernier 1er novembre. Bonne exhibition de l'équipe de Gourdon qui, durant toute la partie, a fait du jeu ouvert.

Elle doit ne pas avoir gagné la partie à l'entêtement d'un trois-quart centre qui ne transmit jamais la balle à son coéquipier de l'aile. Pendant les 20 premières minutes, la mêlée de Gourdon, assez bien soudée, donna le ballon sept fois sur dix aux lignes arrières et nous fit assister à de beaux départs qui ne purent malheureusement conclure à cause de l'énergie d'un joueur. Les avants formèrent assez bien la mêlée mais ne se replièrent pas assez vite derrière leurs tenus et ne jouèrent jamais le ballon à la main.

L'équipe briviste, jeune et très allante, nous fit également assister à un beau jeu de passes.

St-Romain (section de Gourdon)

On nous annonce que l'inauguration du monument aux morts aura lieu dimanche prochain et qu'un banquet réunira les habitants et les autorités de la commune.

Gramat

La Toussaint. — Malgré une température maussade, la population s'est rendue nombreuse au cimetière.

Le champ où dorment leur dernier sommeil ceux que nous avons aimés, avait revêtu sa parure de fête. Le plus humble tertre, comme le plus riche caveau, témoignaient d'un touchant souvenir par les fleurs que de pieuses mains y avaient déposées.

Les tombes de ceux qui sont morts pour la France n'avaient pas été oubliées et parents et amis y avaient porté fleurs et bouquets.

Au cimetière. — Les visiteurs ont constaté avec satisfaction la parfaite tenue des voies d'accès, des allées et des sentiers de notre nécropole, qui avaient été débarrassés des ronces et herbes folles qui, parfois, les encombraient un peu trop.

L'aménagement du nouveau cimetière a vivement intéressé les visiteurs.

Deux grandes avenues plantées de cyprès, abouissant chacune à un des grands portails d'entrée, le diviseront en quatre parties qui, elles aussi, seront divisées par des allées de moindre largeur mais suffisantes pour que les voitures puissent avoir accès partout. D'assez grands espaces seront réservés entre les tombes, qui seront toutes orientées dans le même sens.

Nous avons l'espoir que le règlement élaboré pour ce nouveau cimetière sera observé strictement et que nous n'aurons pas à déplorer le désordre qui a si longtemps régné en maître dans notre cité des morts.

Succès. — Nous sommes heureux de féliciter notre jeune compatriote M. Louis Laporte, fils du sympathique négociant en noix de notre ville, reçu avec mention aux examens du baccalauréat (philosophie), devant la Faculté de Bordeaux.

Etat civil d'octobre. — Naissances: Gabriel et Jean Pouget, frères jumeaux, à Pèbre.

Publications de mariage: Jean Peuchena, à Soussceyrac, et Marthe Lascombe, aux Aspes.

Décès: Michel Cominade, 72 ans, plaeg de la Balmelle; Marie Candoreilles, 72 ans, à Lauzou; Jean Vilhès, 78 ans, à Gramat; Fernand Amadien, 43 ans, avenue de la Gare; Jeanne Pélissier, 61 ans, religieuse; Marie Layral, veuve Capelle, 56 ans, rue Notre-Dame; Gaston Pomare, 30 ans, grand-rues Léonie Tocobeu, 58 ans, aux Aspes.

Foire de la Toussaint. — Malgré un temps pluvieux et froid, la foire du 30 octobre a eu bien plus d'importance que d'habitude.

Nos différents foirajls étaient fortement approvisionnés; peut-être celui des bœufs était-il moins que d'habitude. En revanche, les bœuflets étaient en grand nombre.

Mais, incontestablement, c'est au marché des chevaux que se trouvait la plus grande affluence. La place qui est affectée à cet usage est réellement trop petite ces jours-là, et il est vraiment étonnant que l'on n'ait pas à déplorer quelque accident, étant donné le peu d'espace ou se meut une aussi grande foule, dans un désordre qui nous a paru dangereux.

De l'avis des habitués des foires et marchés aux chevaux il suffirait d'installer des cordes où seraient attachées les bêtes; la visite en serait ainsi rendue plus facile et en pleine sécurité et, quoique restreinte, la place serait suffisante.

Nous croyons qu'il nous suffira de signaler ce qui est de choses pour que nos édiles gramatois fassent le nécessaire et que nos foirajls soient aménagés comme il convient et dignes de la capitale des

arrondissement de Gourdon

Gourdon

Tribunal correctionnel (Audience du mardi 9 novembre). — Un vagabond arrêté à Souillac pour défaut de carnet d'identité, a été mis sous mandat de dépôt.

Richard Jean-Baptiste, ex-épiciier à Léobard, avait été cité à comparaître à l'audience sous l'inculpation d'infraction sur les warrants agricoles.

L'inculpé n'ayant pas été atteint par la citation, l'affaire est renvoyée à une audience ultérieure.

Un jeune vaurien qui avait habilement simulé le suicide à Souillac et qui s'était échappé ensuite de l'hôpital de Cahors, Lombard, 17 ans, originaire de Seine-et-Oise, poursuivi pour vol d'un fusil à son retour de Lacave, a été condamné à trois mois de prison.

Le temps. — Après les jours tristes et sombres des fêtes de la Toussaint, le soleil a reparu brillant et chaud comme aux beaux jours.

Espérons que le beau temps va continuer quelques semaines, ce qui permettra à nos braves labourers de terminer leurs semailles dans de bonnes conditions.

Prochaine foire. — La prochaine foire de Gourdon, dite de la Toussaint, aura lieu samedi prochain, 7 courant.

Rugby. — Gourdon et C. A. Briviste (3)

Causées, qui conservera sa vieille renommée. Les marchés aux légumes et aux volailles étaient abondamment garnis, de même sous la halle, où les noix, châtaignes et pommes étaient en quantité. Tout s'est rapidement enlevé à des prix qui satisfaisaient les vendeurs, quoique on ait eu à constater une baisse légère.

Voici quelques cours pratiqués: Bœufs de boucherie, de 4,50 à 4,70 le kilo; veaux, de 6,40 à 7 fr.; moutons, de 4,40 à 5 fr.; porcs, de 5,50 à 6 fr.; bœufs de travail, de 4,50 à 5,50 fr. la paire; bœufs, de 1,800 à 2,000 fr. pièce; vaches, de 1,800 à 2,500 fr.

Poulets, 4 fr.; poules, 3,60; canards, 3,25; lapins, 2,75 le demi-kilo. Lièvres, 7 fr. le demi-kilo; perdreaux, 10 fr. pièce. Châtaignes, 10 fr.; pommes, 8 fr., le double décalitre.

Eufs, 7 fr. la douzaine. Fromages de chèvre, dits de Rocamadour, 4 fr. la douzaine.

Labastide-Murat

Vaccination. — Une séance de vaccination antivaricelleuse obligatoire pour toutes les personnes, quel que soit leur âge, aura lieu mardi prochain, à neuf heures, à la mairie de Labastide-Murat.

Montfaucon

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret le décès de M. Lavaur, âgé de 71 ans, ancien maire de Montfaucon et président de la Société des vétérans du canton.

Nous adressons à toute la famille nos bien sincères condoléances.

Souillac

Vol de canards. — Un boucher de Souillac, M. Charles Lespinasse, 30 ans, a déclaré à la gendarmerie que dans la nuit de vendredi à samedi il lui avait volé quatre beaux canards dans une étable non fermée à clef, située dans son jardin du quartier de Baysse-Basse.

Le voleur y avait pris goût puisque, dans la nuit suivante, il revint à la charge pour prendre deux autres canards.

Sans donner l'éveil à personne, Mme Lespinasse eut la bonne idée de se rendre au marché le vendredi suivant 30 octobre. Elle eut la chance d'y retrouver un de ces volatiles, qu'elle reconnut parfaitement et qui venait d'être vendu à Mme Cassagnade pour la somme de 6 fr., alors qu'il valait bien 10 ou 12 fr., par un certain Jean F..., 67 ans.

Interrogé par les gendarmes, F... nia énergiquement le vol, prétendant avoir élevé l'éte douze canards, ce que contestent plusieurs témoins ou voisins quant au nombre.

Voilà une affaire qui aura son dénouement en correctionnelle.

Marché aux Fruits

Pompador (Corrèze), 4 novembre. — Noix, de 160 à 210 fr. les 50 kilos; châtaignes, de 54 à 58 fr. le sac de 70 kilos.

Dernière heure

EN PERSE

Le premier ministre Riza Khan a accepté le trône; il régnera sous le nom de roi Pahlavi.

Les premières réformes

Le nouveau roi de Perse vient de lancer ses premiers édits.

Comme don de joyeux avènement à son peuple, il ordonne la fermeture des maisons de jeux et des établissements vendant des boissons alcooliques.

Le couronnement aura lieu vers la fin de l'année

Le couronnement du nouveau roi ne pourra avoir lieu avant un mois ou deux. Tout porte à croire que le nouveau monarque s'efforcera de relever la situation économique et politique de son pays.

Aux Etats-Unis

Le sénateur démocrate Walker est élu maire de New-York

Le sénateur James Walker, candidat du parti démocrate, vient d'être élu par une écrasante majorité maire de la ville de New-York. Bien que les résultats définitifs des élections ne

soient pas encore connus d'après les calculs faits jusqu'ici, il compte 400.000 voix de plus que son concurrent, M. Waterman, le candidat républicain et le grand fabricant de stylos.

Après Locarno

L'esprit de pacte doit régner en Rhénanie

De nouvelles instructions inspirées de l'esprit du pacte de Locarno ont été adressées à tous les fonctionnaires de Rhénanie qui devront désormais entretenir avec leurs collègues français les relations les plus bienveillantes.

Au Maroc

La situation

Dans le groupement du Centre les partisans français ont tenu des embuscades au village Id-Adjeb-Briane et ont mis en fuite des Djich qui tentaient de piller le village. L'ennemi a montré une recrudescence d'activité en tirant sur les postes du secteur de Taounat. L'artillerie et l'aviation ont riposté énergiquement. Dans le secteur ouest on signale quelques rentrées de dissidents. Dans le secteur du 19e corps des patrouilles ont été faites chez les Beni-Fourhal sans incident.

L'aviation agit vigoureusement

Les renseignements militaires signalent que, dans le secteur du Centre, les bombardements d'aviation répandent la terreur dans les villages du Massif de Sénadja. Les partisans de Bab Ouender ont réussi à faire rentrer plusieurs familles réfugiées chez les Sénadja.

Le retour du caïd Ahmar Damidou et son installation chez les Marmoutha, sont favorablement commentés dans les tribus.

Les soumissions

Dans le secteur du 19e corps, une fraction des Ouled Ali ben Aïssa est entrée en pourparlers dans le but de se soumettre. Une fraction a déjà fait sa soumission complète et livré les otages.

En Syrie

Quelques escarmouches

La colonne qui opère sur les pentes de l'Hermon, a échangé des coups de fusil avec une bande de rebelles. Une légère escarmouche a également eu lieu à Kounetra, entre une colonne et des rebelles. Ceux-ci ont enlevé quelques rails de la voie du Hedjaz, au sud de Damas. On répare actuellement la voie. Un certain nombre de rebelles semblent vouloir revenir à Damas. Toutes les précautions sont prises pour cette éventualité. Des détachements ont parcouru la région de Nebek sans aucun incident.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

AU MAROC

Bruits de paix prochains

De Londres. — Le Daily Express croit savoir qu'un effort sera fait incessamment pour tenter d'assurer la paix du Rif et terminer ainsi la guerre au Maroc.

Abd-el-Krim aurait envoyé des émissaires à M. Steeg

Un émissaire d'Abd el Krim serait en route pour présenter les conditions de celui-ci à M. Steeg.

Les exigences des nationalistes marocains

L'évacuation totale du Maroc

Toutefois, le Daily Express ajoute, sur la foi de son correspondant auprès du quartier général des Rifains, que les représentants influents des partis nationalistes marocains ont adjuré solennellement Abd el Krim de ne pas faire la paix avant que le Maroc ait été totalement évacué par les Français et les Espagnols et que le protectorat de la France ait été complètement abandonné.

W. K. Alker sauta sur le trottoir en disant: — L'Equitable! quinze cents locataires!

Nous pénétrâmes dans le vestibule, qui retentit de hurras assourdissants quand W. K. Alker commença à descendre un escalier.

On arriva à une porte. Une figure apparut derrière des barreaux.

— W. K. Alker, ses compagnons et des reporters; dit l'impresario.

Alors je vis à nos pieds s'abaisser une dalle de marbre, et je m'aperçus que la porte y était encastrée; puis celle-ci s'ouvrit et nous montra son épaisseur d'un demi-mètre.

Nous entrâmes un à un. W. K. Alker nous nommait. Les reporters exhibèrent leurs cartes. La porte se referma, des hommes en uniforme se joignirent à nous et l'on s'engagea dans un dédale de couloirs étroits.

Un escalier dont les marches métalliques sonnaient sous nos pas nous fit descendre plus bas encore. Des murs d'acier luisaient à la lumière électrique. Des portes faites de barreaux énormes s'espacèrent. Notre troupe s'arrêta à l'une d'elles.

— Gentlemen, dit W. K. Alker, derrière ces grilles, dans ces cachots, dorment les dollars new-yorkais. Vingt-cinq mille fortunes enroulées ici défient le vol et l'émeute. Murailles et plafonds sont épais d'un mètre et bardés d'acier. Ces couloirs peuvent être instantanément emplis de vapeur et qui s'y trouverait serait brûlé vif et net. C'est là qu'habitera, durant

A LONDRES

L'Ambassadeur d'Allemagne hôte de l'Ambassadeur de France

De Londres. — L'Ambassadeur d'Allemagne à Londres et Mme Stahmer se rendent aujourd'hui les hôtes de l'Ambassadeur de France, pour la première fois depuis la guerre.

Angleterre et Soviets

La question des dettes

De Londres. — M. Rakowsky a déclaré à la presse qu'il espérait que, dès l'arrivée de M. Krassin à Londres, il pourrait amener la réouverture des négociations relatives à la dette anglo-russe.

L'Allemagne et la question de Mossoul

On apprend à Londres que l'Allemagne n'a point participé aux conversations concernant la question de Mossoul.

Le Reich aura sa part de pétrole

Toutefois, on ajoute que Paris et Londres sont tombés d'accord pour concéder au Reich une participation sur les pétroles de Mésopotamie, participation qui serait de 20 pour 100.

AVIS DE DÉCÈS

Madame et Monsieur CHEYROUZE Jean à Cahors; Mademoiselle CHEYROUZE Renée; Mademoiselle CHEYROUZE Elise; Monsieur CHEYROUZE Robert; Madame et Monsieur CHEYROUZE à Mazères; Madame et Monsieur CHEYROUZE Basile à Cahors et leur fille Germaine; Madame et Monsieur BOUDON Jean à Murat et leurs enfants; Madame et Monsieur BES Gabriel à Soucher; Madame et Monsieur MARMONT Victor et leurs enfants à Escamps; Madame et Monsieur CANTAREL Jean et leur fils à Puyloquo; Madame et Monsieur BÈS Jacques et leurs enfants à Cremps; Madame et Monsieur OURCIVAL Frédéric et leurs enfants à Escamps; Monsieur Gaston RAMBAUD à Bondy et tous les autres parents et amis vous font part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Hugette-Christiane-Jeanne CHEYROUZE décédée à Cahors le 5 novembre 1925, à l'âge de 5 mois.

Les obsèques auront lieu vendredi 6 novembre, à 2 h. 3/4. Réunion à la maison mortuaire, rue des Capucins, n° 4.

BEMERCIEMENTS

La famille Jean RIOLS et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Louise RIOLS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

OUVERTURE de la liquidation judiciaire du sieur Eugène BLANC, Armes-Munitions-Coutellerie, demeurant à Cahors, boulevard Gambetta, numéro 83.

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire sont invités à se rendre:

Le DIX-SEPT NOVEMBRE MIL NEUF CENT VINGT-CINQ, jour de MARDI, à treize heures et demie.

En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice.

Pour examiner la situation de leur débiteur, donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif, l'élection des contrôleurs, s'il y a lieu, et sur toutes autres questions qui leur seront soumises.

La présente insertion est faite en conformité de l'article NEUF de la loi du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le Greffier, E. MANEVROL.

NOTA. — Les tiers porteurs d'effets ou endossements, n'étant pas connus, sont priés de remettre leurs adresses au Greffe du Tribunal de Commerce ou à Monsieur ROUSSEAU, arbitre de Commerce, demeurant à Cahors, liquidateur provisoire de la dite liquidation judiciaire, afin d'être convoqués pour les assemblées subséquentes, cent quatre-vingt-neuf.

PERDU

Bibliographie

ALMANACH PAYOT 1926

Agenda de poche pour la Jeunesse (QUATRIÈME ANNÉE)

Un élégant volume in-12, sur beau papier, orné de plus de 500 illustrations et de 16 hors-texte. 4 fr. 50 (relié : 7 fr. 50)

PAYOT, 106, Bd Saint-Germain, PARIS

L'Almanach Payot 1926 impatientement attendu par la jeunesse, vient de paraître.

Écoliers et écolières y trouveront d'abord un agenda commode où ils pourront consigner chaque jour, méthodiquement, tout ce qui a trait à leur vie scolaire, puis, comme les autres années, des renseignements pratiques et instructifs de toutes sortes, précieux à plus d'un titre pour les jeunes lecteurs : formules de mathématiques, de physique, règles de grammaire, grands faits historiques, histoires amusantes et enfin trois grands concours comme ceux qui ont eu tant de succès les années précédentes.

Auxiliaire précieux pour l'étude,

L'Almanach Payot contient aussi dans ses 300 pages de quoi se distraire abondamment et sagement. Aussi est-il l'ami de milliers d'écoliers, qui, chaque année, l'attendent avec joie.

Tous les parents, tous ceux qui s'intéressent à des enfants sont sûrs en faisant cadeau de l'Almanach Payot à leurs jeunes amis de leur causer le plus grand plaisir, car l'Almanach Payot est considéré, à juste titre depuis sa création comme le vade mecum sans rivat des écoliers et des écolières de France auxquels il offre sous une forme aimable une variété inépuisable de faits et d'idées.

Ce précieux petit livre sera leur compagnon pendant toute l'année scolaire et la recherche des solutions des concours, qui seront dotés de 20.000 francs de prix, sera pour eux un très agréable divertissement.

Abonnez-vous à

LA REVUE HEBDOMADAIRE qui publie dans son numéro du 31 octobre 1925 : « L'avenir de Paris », par Lucien Dubech et Pierre d'Espezel. — « Saint François d'Assise : Le Miroir du Christ (traduit par Isabelle Rivière) », par G. K. Chester-

fon. — « Amour Inachevé (traduit par Henri Mongault) », par Alexandre Kouprine. — « La Pologne en 1925 », par A. Soulange-Bodin, Ministre plénipotentiaire.

France : Un an, 60 fr. ; six mois, 34 fr. ; trois mois, 18 fr. — Étranger : Un an, 75 fr. ; six mois, 40 fr. ; trois mois, 22 fr. — Plon, 6, rue Garancière, Paris. Le numéro : 2 francs.

LES ANNALES

C'est dans le numéro de cette semaine que les Annales commencent la publication de « Micheline et l'Amour », suite du fameux « Roman des Quatre », écrit en collaboration par Paul Bourget, Gérard d'Houville, Henri Duvernois et Pierre Benoit. Dans le même numéro, règlement du grand concours de Mots Croisés, organisé par Tristan Bernard. Partout le numéro : 1 franc.

LA NATURE

Les questions scientifiques d'actualité abondent et nulle revue, plus et mieux que La Nature, ne sait tenir ses lecteurs au courant des progrès incessants ni les exposer plus exactement et simplement. Qu'on en juge ! Le numéro de cette semaine débute

par une étude du commandant Sauvage-Jourdan sur les hauts-fonds du golfe de Gascogne dont on a tant parlé et été après l'annonce de leur découverte par le commandant du Loiret. Avant de juger la question, il faut connaître les moyens de sondage dont disposent actuellement les bateaux et aussi les courbes de profondeur de la mer au large de nos côtes. Un texte clair, des cartes et des photographies renseignent complètement à ce sujet.

M. Doublet évoque ensuite le souvenir de René Caillié, le premier Français entré à Tombouctou en 1828, au courage duquel on doit la connaissance de cette ville.

Puis, M. Lanorville décrit la préparation des conserves de poissons que de nombreuses photographies montrent dans une grande usine.

Vient après une étude de M. Pawlowski sur les recherches actuellement en cours dans le sud-ouest de la France en vue d'y trouver du pétrole, leurs résultats et les espoirs qu'elles donnent.

Enfin M. Dubosq montre l'orientation nouvelle de la réception en T. S. F. On sait que la multiplication des postes émetteurs et l'emploi des

ondes courtes créent un brouillage de plus en plus intense des écoutes, qu'on essaie de régler les longueurs d'onde de chaque station. L'emploi de la lampe bigrille ou tétrode, des montages appropriés, dont les schémas et les figures sont donnés, permettent de supprimer les brouillages et les parasites et l'auteur cite de magnifiques résultats obtenus tels que l'écoute d'un radio-concert anglais en France, dans une automobile en marche !

Le Supplément, très varié comme toujours, double l'intérêt de La Nature et en fait une revue unique que doivent lire et consulter fréquemment tous ceux qui s'intéressent aux sciences pures et à leurs applications domestiques et industrielles.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

CHEMIN DE FER DE PARIS À ORLÉANS

HIVER 1925-1926

France-Algérie par Port-Vendres Trains et paquebots rapides De Paris (Quai d'Orsay) à Port-Vendres par Limoges, Toulouse, Narbonne,

trains rapides permanents de nuit 1^{re} et 2^e classes, wagons-lits. Trains rapides et express toutes classes.

Traverse la plus courte dans les eaux les mieux abritées.

Délivrance de billets directs de ou pour Alger et Oran via Port-Vendres. Il est délivré, pour les ports d'Alger et d'Oran, par les gares suivantes du Réseau d'Orléans ou vice-versa : Paris-Quai d'Orsay, Angers-St-Laud, Angoulême, Bourges, Blois, Brive, Châteaudun, Châteauroux, Gannat (via Montauban), La Bourboule, Le Mans, Le Mont-Dore, Limoges-Bénédictins, Montluçon-Ville, Nantes, Orléans, Périgueux, Poitiers, Quimper, St-Nazaire, Saumur et Tours, des billets directs toutes classes :

- 1° Simples valables 15 jours ;
2° D'aller et retour valables 20 jours, sans prolongation ;
3° D'aller et retour valables 90 jours, sans prolongation.

Ces billets permettent l'enregistrement direct des bagages.

Pour tous renseignements, s'adresser :

A Paris : A l'agence spéciale des Cies Orléans-Midi, 16, Bd des Capucines, aux Bureaux de renseignements de la Gare du Quai d'Orsay et 126, Bd Raspail, ainsi qu'aux gares mentionnées ci-dessus.

Le co-gérant : M. DAROLLE. Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

HORAIRE DES AUTOBUS

Ligne de Castelnau-Cahors

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Vitarelles, Malmosque, Boyer (embr.), Pern (d*), L'Hospitalet, Granejoul, Embr. Terry, Le Montat, Sept-Ponts, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors-Castelnau

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Sept-Ponts, Le Montat, Embr. Terry, Granejoul, L'Hospitalet, Pern (embr.), Boyer (d*), Malmosque, Vitarelles, Arrivée à Castelnau.

Ligne de Cahors-Mondenard-Castelnau

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Sept-Ponts, Le Montat, Embr. Terry, Granejoul, L'Hospitalet, Pern (embr.), Boyer (d*), Malmosque, Vitarelles, Arrivée à Castelnau.

Ligne de Castelnau-Cahors-Mondenard

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Castelnau (1), Thézels (embr.), St-Aurélien, Sauverterre (embr.), Molières-Saux (d*), Saux, Trijoul (embr.), Cazillac, Arrivée à Castelnau.

Ligne de Castelnau-Lalbenque-Gare

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Castelnau (1), Flaugnac, Canies, St-P-Lab., Rescouf (Lev.), Fontanes, Arriv. à Lalbenque.

Ligne de Lalbenque-Gare à Castelnau

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Fontanes, Rescouf (Lev.), St-P-Lab., Canies, Flaugnac, Arriv. à Castelnau.

Service supplémentaire les jours de foire à Castelnau

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Sept-Ponts, Le Montat, Terry (embr.), Granejoul, L'Hospitalet, Pern (embr.), Boyer (embr.), Malmosque, Vitarelles, Arrivée à Castelnau.

Ligne de Cahors à Lauzerte

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Sept-Ponts, Le Montat, Terry (embr.), Granejoul, L'Hospitalet, Pern (embr.), Boyer (embr.), Malmosque, Vitarelles, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Montcuq-Lauzerte

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Sept-Ponts, Le Montat, Terry (embr.), Granejoul, L'Hospitalet, Pern (embr.), Boyer (embr.), Malmosque, Vitarelles, Arrivée à Cahors.

Ligne d'Albas-Gare de Parnac

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Parnac (g.), Puy-l'Ev. (gare), Arrivée à Parnac.

Ligne du Boulv. à Puy-l'Evêque

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Embr. Bovila, Saint-Matré, Saux, Sérignac, Floressas, Embr. Grézels, Arrivée à Puy-l'Ev. (gare).

Ligne de Puy-l'Evêque au Boulv.

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Embr. Bovila, Saint-Matré, Saux, Sérignac, Floressas, Embr. Grézels, Arrivée au Boulv.

Ligne de Libos-Puy-l'Evêque-Montcuq

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Libos, Puy-l'Ev. (gare), Arrivée à Puy-l'Evêque.

Ligne de Cahors à St-Martin-Labouval

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Limogne.

Ligne de St-Martin-Labouval à Cahors

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to St-Martin-Labouval, Cénévières, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Labastide

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Limogne à Figeac

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Limogne (1), Promilhanes, St-Jean-de-Laur, Gaillac, Cajarc, St-Chels, Gréalou, Savin, Bédour, Fyccelles, Arrivée à Figeac.

Ligne de Figeac à Limogne

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Figeac, Fyccelles, Bédour, Savin, Gréalou, St-Chels, Cajarc, Gaillac, St-Jean-de-Laur, Promilhanes, Arrivée à Limogne.

Ligne de Saint-Céré à Figeac

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Saint-Céré, La Gineste, Aynac, Anglars, Lacapelle-Marival, Le Bourg, Issepts, Promilhanes, Fons, Camburat, Planioles, Arrivée à Figeac.

Ligne de Figeac-Saint-Céré

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Figeac, Planioles, Camburat, Fons, Issepts, Le Bourg, Lacapelle-Marival, Anglars, Aynac, La Gineste, Arrivée à Saint-Céré.

Ligne de Figeac à Latronquière

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Figeac, Planioles, Camburat, Fons, Issepts, Le Bourg, Lacapelle-Marival, Anglars, Aynac, La Gineste, Arrivée à Latronquière.

Ligne de Latronquière à Figeac

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Latronquière, Planioles, Camburat, Fons, Issepts, Le Bourg, Lacapelle-Marival, Anglars, Aynac, La Gineste, Arrivée à Figeac.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Latronquière à Bagnac

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Latronquière, Le Dental, Croix-de-Malte, Le Sers, Terres-Rouges, Le Mazer, La Curade, Arrivée à Bagnac.

Ligne de Bagnac à Latronquière

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Bagnac, La Curade, Le Mazer, Terres-Rouges, Le Sers, Croix-de-Malte, Le Dental, Arrivée à Latronquière.

Ligne de Saint-Céré à St-Projet

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Saint-Céré, St-Jean Cr. de, St-Médard id., Bagou id., Bontel Embr., Mayrinhac, Le Pontet embr., Lavergne, Gramat, Péchaut, Le Bastit, Carluccet Embr., E. de Fontanes, Goudou, Arrivée à Labastide.

Ligne de Labastide-Murat à Figeac

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Labastide-Murat, Goudou, E. de Fontanes, Carluccet Embr., Pechaut, Arrivée à Figeac.

Ligne de St-Projet à St-Céré

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to St-Projet, Peyrebrune Carr., Carr. de Ginouillac, Sènièrgues E., Montfaucon, Arrivée à St-Céré.

Ligne de St-Projet à St-Céré

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to St-Projet, Peyrebrune Carr., Carr. de Ginouillac, Sènièrgues E., Montfaucon, Arrivée à St-Céré.

Ligne de Conduché-Vallée du Célé

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Conduché, Ceint-d'Eau, Drauzou, Camboulit, Boussac, Corn, Ste-Eulalie, Espagnac, Brengues, St-Sulpice, Marcihac, Monteil, Saulliac, Cabrerets, Arrivée à Conduché.

Ligne de Latronquière à Figeac

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Latronquière, Planioles, Camburat, Fons, Issepts, Le Bourg, Lacapelle-Marival, Anglars, Aynac, La Gineste, Arrivée à Figeac.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Direction and Time. Includes routes to Cahors (1), Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, Concois, Embr. Camy, Arrivée à Cahors.